

Délégation Metz

7 En Nexirue
CS 80554
57009 METZ CEDEX 01

Téléphone : 03 69 67 26 40
Télécopie : 03 69 67 26 41
Courriel : dl.metz@sacem.fr

Votre contact :

Sébastien AIGUIER - 0369672640

SAS DIRECT FM -CHALLENGE
DIRECT
M STEPHANE LEYDECKER
3 ALLEE SAINT SYMPHORIEN
57000 METZ

Le 4 juin 2020

N/réf. : 8801237

OBJET : ATTESTATION - Direct FM

Monsieur,

Conformément à votre demande, nous attestons par la présente que la société DIRECT FM - CHALLENGE DIRECT a signé avec les Sociétés d'Auteurs (SACEM, SACD, SCAM et SDRM) un contrat général de représentation et de reproduction par lequel ces dernières l'autorisent à utiliser les œuvres de leurs répertoires pour les besoins de la réalisation des programmes de la radio « DIRECT FM », de ses diffusions par voie hertzienne terrestre et/ou par l'intermédiaire d'un satellite de télécommunication réalisées par la société DIRECT FM - CHALLENGE DIRECT, et de ses diffusions en streaming audio linéaire, simultané, intégral et sans changement ainsi qu'en streaming audio à la demande dans le cadre du service de simulcast et du service délinéarisé de « replay » de la radio « DIRECT FM » accessibles sur le site de cette dernière.

A date, la société DIRECT FM -CHALLENGE DIRECT respecte les obligations découlant du contrat précité.

Il est précisé que ni l'autorisation délivrée à la société DIRECT FM -CHALLENGE DIRECT par le contrat mentionné ci-dessus, ni le présent courrier d'attestation, ne saurait être considéré comme donnant aux tiers le droit de relayer et communiquer au public les émissions de la radio « DIRECT FM » par quelque moyen que ce soit sans avoir obtenu des sociétés d'auteurs compétentes les autorisations préalables nécessaires (en ce compris la SACEM). »

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Sébastien AIGUIER
Délégué Régional

LTPERSO-04/06